

Réduire la consommation en eau dans les équipements touristiques

Description

Bien que les données statistiques sur la consommation d'eau dans le secteur du tourisme (dans son ensemble) fassent défaut, il apparaît générant des consommations pour lequel des économies sont possibles : tout comme pour la gestion des déchets ou l'économie d'énergie, un suivi régulier de sa consommation d'eau et une identification des postes ou pièces fortement consommateurs oriente la stratégie à mettre en œuvre. Une politique économe en eau implique une sensibilisation du personnel d'entretien, du restaurant... et de la clientèle ainsi qu'une adaptation des équipements existants (robinet, chasse d'eau...), aménagement des espaces verts (plantes locales, arrosage efficace, paillage...) et mise en place de système de récupération d'eau (de pluie, grises...).

Connaître sa consommation en eau est le point de départ d'une politique proactive de réduction. Elle permet de mesurer les progrès à réaliser et de fixer des objectifs.

Une fois les postes de consommation identifiés, plusieurs pratiques peuvent être mise en place dans les sanitaires, en restauration, dans le jardin ou encore en adaptant le système de chauffage du bâtiment.

THÈME

Gestion de l'eau

OBJECTIF

Réduire sa consommation

PRATIQUE

Réduire la consommation en eau dans les équipements touristiques

DIFFICULTÉ



Étapes à suivre pour mettre en œuvre la pratique

Connaitre la consommation en eau du bâtiment :

- Avoir une estimation à un instant T des quantités d'eau consommées afin de poser des valeurs de référence pour le suivi et l'évaluation des actions.
- Identifier les points de consommation d'eau en différenciant ceux qui nécessitent exclusivement de l'eau potable et ceux pour lesquels elle n'est pas indispensable.
- Établir un tableau de suivi annuel, mensuel ou hebdomadaire de la consommation d'eau sur les 3 à 5 dernières années si cela est possible.
- Analyser les données recueillies. Utiliser le litre comme unité de référence (souvent plus parlant que le mètre cube). Le suivi des compteurs peut se faire sur les trois dernières années, idéalement sur les cinq dernières années.
- Si cela est nécessaire, envisager l'installation de sous-compteurs à l'intérieur du bâtiment à l'entrée des pièces consommatrices d'eau. Le suivi par pièce permet d'identifier les sites à forte consommation à

traiter en priorité mais implique qu'une personne soit affectée à ce suivi.

Adapter le débit des robinets :

La plupart des nouveaux équipements ont un limiteur de débit intégré. Pour les robinets pour lesquels ce n'est pas le cas, on peut ajouter un régulateur de débit (ou un aérateur). Les équipements des sanitaires sont conçus pour fonctionner à une pression d'eau d'environ 3 bars. Cette pression est souvent inutilement élevée pour de nombreux usages. Il est donc proposé d'adapter les équipements existants, de les améliorer sans les remplacer et d'obtenir pour des robinets à usage modéré, une réduction de la consommation d'eau de 25 à 50 %.

- **Les régulateurs de débit** (également appelés mousseurs) permettent de maintenir un débit constant en passant de 6 à 8 litres par minute au lieu de 12.
- **Pour les robinets installés dans des zones communes** et utilisés très fréquemment (c'est-à-dire plus de 15 fois par jour), il sera plus intéressant d'installer des robinets qui se coupent automatiquement après quelques secondes : robinet temporisé par un bouton poussoir ou robinet électronique avec détecteur infrarouge.

Installer une chasse d'eau à faible débit et double débit

La première pratique simple à mettre en œuvre est celle de **réduire le volume d'eau utilisé par la chasse d'eau**. En installant un volume (comme une bouteille d'eau remplie d'un litre ou plus), la chasse se remplira plus vite en utilisant moins d'eau. Le bras du flotteur peut également être réglé pour abaisser le niveau de remplissage.

- La chasse d'eau à deux touches est disponible dans les tailles 2-4 litres et 3-6 litres. Seul le réservoir de chasse est plus petit.
- Pour la chasse d'eau de 3 à 6 litres : si l'on remplace cinq chasses de 9 litres d'une chasse classique par deux chasses de 6 litres et trois chasses de 3 litres, la réduction de la consommation d'eau atteint 24 litres d'eau, soit une économie de plus de la moitié (53%).

Les toilettes équipées de doubles chasses de 2 à 4 litres par chasse permettent d'économiser 55 à 78 % d'eau par rapport à une chasse de 9 litres.

Collecter l'eau de pluie par l'installation d'un récupérateur :

Pour les usages non domestiques tels que le lavage des sols extérieurs, l'arrosage des espaces verts, l'alimentation des fontaines ou des bassins, la lutte contre l'incendie, il est possible d'utiliser des eaux de pluie. Son utilisation ne nécessite pas de démarche réglementaire particulière en extérieur. Cependant, en France, son utilisation à l'intérieur (chasse d'eau, lavage des sols...) est soumise à dérogation préfectorale.

Etablir une procédure pour signaler les fuites :

Tableau indicatif sur la consommation d'eau liée à un dysfonctionnement matériel

Robinet qui suinte	0,1 litre par heure	1 m ³ /an
Petit goutte à goutte	0,5 litre par heure	5 m ³ /an
Robinet qui goutte	1,5 litre par heure	15 m ³ /an
Légère fuite de la chasse d'eau	3 litres par heure	30 m ³ /an
Robinet d'eau qui fuit	10 litres par heure	90 m ³ /an

Chasse d'eau qui fuit	30 litres par heure	250 m ³ /an
-----------------------	---------------------	------------------------

Les fuites, même légères, peuvent représenter des pertes importantes, il est donc essentiel d'informer les équipes sur la procédure à suivre pour signaler une fuite et réagir très rapidement pour la réparation.

Il est indispensable d'assurer un entretien régulier de tous les équipements sanitaires afin de pérenniser les économies d'eau dans le temps (détartrage, dysfonctionnement des équipements, fuites...).

Sélectionner les plantes locales dans les jardins, découvrez les plantes indigènes et leurs besoins en termes d'ensoleillement et d'arrosage.

- **Identifier les zones à planter** : ne mettez pas de l'herbe sur tout le site. Laissez des zones où la nature prendra le dessus, cela améliorera la qualité du paysage et les besoins en eau.
- **Faites-vous accompagner par des paysagistes locaux** ayant une bonne connaissance de l'environnement dans lequel se situe l'équipement touristique. Un diagnostic paysager est indispensable pour des préconisations personnalisées.
- **La consommation en eau est liée au choix des espèces végétales**. Une plante vivace, par exemple, consomme en moyenne deux fois moins d'eau qu'une plante annuelle. Après trois ans, un arbuste n'a plus besoin d'être arrosé. Il n'est donc pas conseillé de supprimer la floraison mais de remplacer les fleurs annuelles ou le tapis de fleurs par des plantes vivaces ou des arbustes fleuris. Ils nécessiteront également moins de main-d'œuvre pour leur entretien et permettront un arrosage au goutte-à-goutte.

Parties prenantes à impliquer

- Directeur
- Employé et personnel de restauration
- Responsable de la santé, de la sécurité et de l'environnement
- Visiteurs
- Être accompagné d'un professionnel pour le choix d'un récupérateur d'eau de pluie.
- Architecte paysagiste ou concepteur

Aspects financiers

Coûts :

Un compteur d'eau classique (diamètre du tuyau inférieur à 15 mm) a un coût d'environ 50 € HT. En incluant la pose, il faut doubler le coût, voire 200 € maximum dans les endroits peu accessibles. Le prix d'un compteur est beaucoup plus élevé dès que le diamètre de la canalisation augmente. S'il est nécessaire de construire un regard pour installer le compteur, le coût est plus élevé : préférez une installation sur une canalisation intérieure.

Limiteur de débit : investissement minimal : 5 à 40 euros.

Robinet temporisé : entre 25 et 100 euros.

Robinet électronique : entre 50 et 350 euros.

Cuve de récupération d'eau de pluie varie en fonction de la taille de la cuve et de l'installation requise : de 30 € pour une cuve de 200l à 200 pour 1 000 l et bien plus au-delà.

Achat des plantes locales.

Réduction des coûts :

- L'installation d'un compteur permet d'assurer un suivi. Des économies seront réalisées grâce à la détection des fuites et à la mise en place d'une politique globale d'économies d'eau dans un second temps.
- Limiteur de débit : le surcoût des raccords est négligeable par rapport aux économies d'eau réalisées, de l'ordre de 35 à 50 % du poste concerné. Le retour sur investissement simple est inférieur à six mois.
- Économie d'eau liée à la réutilisation des eaux de pluies
- Économies d'eau grâce à la plantation de plantes locales

Suivi de la mise en œuvre

Comparer les résultats obtenus mois après mois.

Analyser les tendances pour s'assurer de la pertinence des actions entreprises et, en cas de dégradation, identifier les axes de progrès qui peuvent être ajoutés au programme d'action.

Exemple :

Engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), qui vise notamment à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, **le musée du Louvre** réduit fortement sa consommation en eau.

Entre 2018 et 2021, le Louvre a diminué sa consommation :

- d'eau glacée de 8 000 MWh, soit 28 %
- d'eau chaude de 3 000 MWh, soit 10 %

Ressources

- Guide Ademe « 40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie » 2019 : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf
- Guide méthodologique (SMEGREG). Analyse et réduction des consommations d'eau dans les établissements tertiaires https://www.alec-montpellier.org/UserFiles/File/Collectivites/guide_methodo_eau.pdf?amp
- http://www.ecolabeltoolbox.com/files/marketing/Mon_hotel_et_lenvironnement_-_Partie_1_Connaître.pdf
- http://www.ecolabeltoolbox.com/files/marketing/Mon_hotel_et_lenvironnement_-_Partie_2_Agir.pdf
- <https://www.lftechnologies.fr/banc-essai-hydraulique/blog/quels-sont-les-differents-types-de-robinets-sanitaires#mitigeur%20m%C3%A9canique>
- <http://www.dynavive.eu/regulateurs-eau-robinets.html>